276

VERLOR

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.560.000 €
Siège social Les Portes de Paris – 1/3 boulevard du Rempart – 93194 NOISY-LE-GRAND
RCS BOBIGNY B 385 190 533

GREFFE
- 6 JAN. 2010
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2009

« DEUXIEME RESOLUTION :

Le Conseil décide de mettre fin au mandat de Monsieur Thierry Schindelé en sa qualité de Président du Conseil.

Le Conseil décide de nommer Monsieur Jacques PANCRAZI, né le 21 mai 1965 à Marseille (13), de nationalité française, demeurant au 3, rue Davioud - 75016 Paris, en qualité de Président du Conseil.

Monsieur Jacques PANCRAZI a d'ores et déjà déclaré accepter le mandat qui lui est confié et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette nomination prendra effet à compter de ce jour

En conséquence Monsieur Jacques PANCRAZI prend la présidence de la présente réunion.

Le Conseil décide également de mettre fin au mandat de Monsieur Cyprien Choutet en sa qualité de Vice-président du Conseil, ce dernier restant membre dudit Conseil.

Le Conseil décide de nommer Monsieur Thierry Schindelé, né le 26 novembre 1973 à Nancy (54), de nationalité française, demeurant au 3, rue de Foury – 92310 Sévres, en qualité de Vice-président du Conseil.

Monsieur Thierry Schindelé a d'ores et déjà déclaré accepter le mandat qui lui est confié et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette nomination prendra effet à compter de ce jour

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Monsieur Jacques PANCRAZI et Monsieur Thierry Schindelé ne participant pas au vote. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL
Monsieur Jacques PANCRAZI

UN MEMBRE DU CONSEIL
Monsieur Thierry SCHINDELE